

L'autre visage de la démocratie

DEPUIS quelques jours, on peut trouver dans les librairies d'Alger un livre intitulé "El Ouadjh el akhor li dimocratia" (l'autre visage de la démocratie) d'un écrivain et essayiste égyptien Ahmed Talaât. Comme cet auteur travaille à Alger, il a été facile de le rencontrer et de s'entretenir avec lui. Ainsi, il est apparu qu'Ahmed Talaât a déjà publié de nombreux ouvrages*.

Son dernier ouvrage, "L'autre visage de la démocratie", "Ed. Tarik li nachr wa taouzie", (Edition distribution La Voie) paru cette année à Alger, se présente comme un bilan des manipulations de la démocratie sous les présidents Nasser, Sadate et Moubarak. Il soutient que la démocratie de façade est plus néfaste, voire même plus dangereuse que l'absence de démocratie. Pour ce faire, il utilise une image : celle de la colline des singes du jardin zoologique du Caire. Les singes en ce lieu peuvent gambader à leur aise, grimper sur une colline conçue à cet effet, mais ne peuvent s'échapper de cet enclos. La mise en scène de la démocratie n'est pas la démocratie, c'est en quelque sorte l'hommage du vice à la vertu. Pour ce faire, l'auteur insiste sur les aspects négatifs de l'arsenal juridique mis en œuvre : constitution, loi électorale, loi sur les partis politiques. Certes, le président Sadate a permis un multipartisme limité, les partis de l'opposition peuvent publier des journaux qui dépendent pour leur financement et leur (faible) tirage des bonnes grâces du gouvernement. Le président Moubarak a maintenu le système en l'état. Ce que d'aucuns qualifient de stabilité est en fait de l'immobilisme.

De plus, aucun vice-président n'a été désigné depuis dix ans. Cette semaine, les organes de presse nous apprennent que trois nouveaux partis viennent d'être agréés, dont un

parti écologiste. Cette information est d'importance quand on sait que depuis la période Sadate, le multipartisme était singulièrement limité au parti au pouvoir dominant et trois partis marginalisés. Sur ce terrain, l'amertume d'Ahmed Talaât est grande puisque promoteur d'un parti libéral "El Moustakbal", il a essuyé des refus pour ses demandes de légalisation. La loi électorale, considérée comme particulièrement inique est demeurée inchangée.

En effet cette loi dispose qu'un parti est éliminé de la course électorale s'il ne parvient pas au seuil fatidique de 10% dans toutes les circonscriptions du pays.

L'auteur estime (page 70) que le président Moubarak a laissé passer, lors du début de son deuxième mandat, l'occasion de donner une réelle base à la stabilité du pouvoir en supprimant les entraves à la démocratie mises en place par ses prédécesseurs; il aurait pu ainsi rétablir la confiance entre gouvernants et gouvernés. En bon juriste libéral, l'auteur met en cause l'article 74 de la constitution égyptienne de 1971 qui dénature toute la constitution. En effet, comme le fameux article 16 de la constitution gaulliste de 1958, qui a eu le succès que l'on sait dans les constitutions africaines, cet article 74 permet au président de la république "en cas de danger qui menace l'unité nationale ou la sécurité du pays ou qui empêche les institutions de l'Etat d'exercer leurs fonctions constitutionnelles, de prendre des mesures urgentes pour faire face à ce danger". En fait, l'Egypte vit depuis la mort de Sadate le 6 octobre 1981 sous le régime de la loi d'urgence en vertu de l'article 148, qui a les mêmes effets que l'article 74 mais est moins lourd à "gérer" du point de vue procédurier. Il n'exige seulement que l'approbation du parlement, obtenue automatiquement grâce au parti dominant au lieu d'un

référendum qui comporte des risques de désaveu.

Ahmed Talaât donne trois critères pour juger de la démocratie d'un régime :

— Parti unique ou multipartisme sans entraves,

— Information, propriété de l'Etat ou libre,

— L'armée exerce-t-elle un rôle politique ?

Page 120, l'auteur a la dent dure contre deux journalistes champions dans un art qui a encore de beaux jours devant lui : la flagornerie. Le président Moubarak, au lieu de mettre des limites à leurs élans (car la propagande outrancière est en fin de compte contre-productive), les encourage en les désignant à la tête de leurs journaux et les désigne même comme députés au parlement

(en Egypte, le président de la république peut désigner 10 députés pour favoriser la représentation des minorités et des personnalités).

On aurait pu s'attendre qu'un libéral/démocrate comme Ahmed Talaât prenne comme maître à penser, le père du libéralisme égyptien Lotfi Sayed (1872-1963) fondateur de journaux, un des promoteurs de l'université nationale égyptienne dont il a été le recteur avant de présider aux destinées de l'Académie de langue arabe du Caire, préfère dédier son livre à Jean-Jacques Rousseau et Abderrahmane Kawakibi. Ce Syrien de Alep (1849/1902) d'origine kurde est l'auteur d'un ouvrage qui fit date "tabae el istibdad" (la nature du despotisme) que vient de rééditer l'ENAG dans la collection El Anis. En effet, chaque chapitre s'ouvre avec la citation d'un paragraphe de cette virulente dénonciation du despotisme, pour nous dire que bien qu'un siècle soit passé, nous n'avons pas beaucoup avancé vers la liberté...

Dans un dernier chapitre, l'auteur formule les revendications suivantes

au nom des libéraux et démocrates arabes :

— une constitution qui soit une réelle émanation du peuple,

— un gouvernement issu d'élections libres et honnêtes et qui représente les intérêts du peuple dans son ensemble,

— liberté de création des partis politiques

— des organes d'information libres et indépendants,

— multiplicité des candidatures aux élections à tous les niveaux, y compris à la présidence.

M. Talaât, conclut notre entretien en insistant sur le fait que "ce qui se passe en Algérie depuis quelques mois, est suivi avec attention et espoir par tout le monde arabe".

Abdelkrim LARROUM

* — 1956 : Evolution de l'enseignement au Maroc sous le protectorat (thèse en français).

— 1957 : La tyrannie française (sur les crimes et atteintes aux droits de l'homme par le colonialisme français au Viêt-nam).

— 1958 : Les musulmans en URSS (à l'époque de l'ouverture Kroutchévienne vers le monde arabe).

— 1959 : Bourguiba sous son vrai jour (historique du conflit entre Bourguiba et Salah Ben Youssef).

— 1961 : L'avenir de l'économie arabe.

— 1981 : Lectures du dossier du terrorisme (les assassinats politiques dans l'histoire de l'Egypte contemporaine. De Botros Ghali à Sadate).

— 1985 : Sadate avant la présidence (témoignage sur le message de Sadate avec lequel Talaât a collaboré au Congrès Musulman au Caire, Sadate était secrétaire général).

— 1988 : De Orabi aux officiers libres (Etude sur l'absence de démocratie sous les régimes militaires).